

CONDUITE EN SECURITE DE CHARIOT ELEVATEUR DE CHANTIER TYPE MANITOU

DEBUTANT

RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

L'article R, 4323-55 impose que la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage soit réservé aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate

OBJECTIFS

Être capable de :

- Conduire les chariots élévateurs de chantier dans différentes applications.
- Maîtriser sa conduite ainsi que la souplesse et la précision dans les manœuvres.
- Appliquer les consignes de sécurité, les manœuvres de sauvegarde, assurer la maintenance de premier niveau, savoir rendre compte des anomalies.

PROGRAMME

PRESENTATION

Objectif global de la formation – Généralités – Les accidents

LÉGISLATION

Responsabilités - Applications des textes – Le CACES® - L'autorisation de conduite

CONNAISSANCES THÉORIQUES

- Connaissances générales- Technologie des chariots élévateurs de chantier - Les principaux types de chariots élévateurs de chantier
- Les règles de circulation applicables aux chariots élévateurs de chantier
- Risques liés à l'utilisation des chariots élévateurs de chantier
- Exploitation des chariots élévateurs de chantier
- Vérifications d'usage des engins.

SAVOIR – FAIRE PRATIQUES

Prise de poste et vérification - Conduite et manœuvres- Fin de poste

-Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

LES MOYENS DE COMMUNICATION

Les gestes de commandement – Les signaux sonores – Les radios.

LES MOYENS DE PROTECTION

Les gants – Le casque – Les lunettes – La tenue de travail – Les chaussures de sécurité

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Test théorique par QCM.

Test pratique du chariots élévateurs de chantier

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation théorique magistrale sur supports pédagogiques (film, autoformation sur programme informatique). Formation pratique sur le matériel de l'entreprise.

PUBLIC CONCERNE : Toute personne débutante dans la conduite de chariot élévateur de chantier de type Manitou

PRE-REQUIS : Maîtriser la langue française à l'oral. Être apte médicalement

LIEU : INTRA ENTREPRISE

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 6 Maximum

DUREE DE LA FORMATION : 2 JOURS (14 HEURES)

ACCESSIBILITE: **Handicap** En cas de situation de handicap, l'Organisme ECOPREV étudiera la faisabilité de réalisation de la formation.

VALIDATION DES ACQUIS : Attestation de fin de formation
Modalités, délai :

